

Hauts-de-France, Nord  
Fromelles

## **Guérite casematée, vestiges du Parc à matériaux du 21e Régiment d'Infanterie de Réserve dit Ubernahmestelle 21**

### **Références du dossier**

Numéro de dossier : IA59004864

Date de l'enquête initiale : 2012

Date(s) de rédaction : 2014

Cadre de l'étude : enquête thématique régionale Les ouvrages fortifiés de la Première Guerre mondiale

Degré d'étude : étudié

### **Désignation**

Précision sur la dénomination : guérite casematée

Appellation : Parc à matériaux du 21e Régiment d'Infanterie de Réserve , Ubernahmestelle 21, blockhaus

### **Compléments de localisation**

Milieu d'implantation :

Références cadastrales : 2014, 0C, 875

### **Historique**

Ce petit édicule de surveillance (Bat. A) est situé sur la crête d'Aubers. Il est aujourd'hui le seul vestige du vaste parc à matériaux du 21e Régiment d'Infanterie de réserve (ubernahmestelle RIR 21) établi en 1917. Les matériaux y étaient amenés par trains puis stockés dans des hangars. Des wagonnets, poussés par les soldats, dévalaient la crête le long de voies étroites et permettaient la desserte des positions avancées. Contrairement au second édifice (Bat. B) situé une cinquantaine de mètres plus au sud (et détruit récemment) cette guérite casematée a bénéficié d'une mesure conservatoire de la mairie.

Période(s) principale(s) : 1er quart 20e siècle

### **Description**

L'ensemble de ce qui fut le grand parc à matériaux du 21e Régiment d'Infanterie de Réserve se réduit aujourd'hui à une seule guérite casematée (Bat. A). Un second édifice (Bat. B) endommagé et en grande partie enterré, a été détruit lors de l'aménagement d'un lotissement au sud. Le bâtiment A, occupe, un quadrilatère de 3,5 m. sur 4. Sa hauteur est d'environ 3,5 m. Il comprend trois ouvertures. Une entrée, au sud, une petite ouverture située à environ 2,5 m du sol et ouvrant sur un conduit d'aération coudé et, enfin, une ouverture à hauteur d'homme, à l'est. Cette dernière présente des ébrasement à l'exception de l'appui qui est droit.

### **Éléments descriptifs**

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : béton, béton armé

Matériau(x) de couverture : béton en couverture

Étage(s) ou vaisseau(x) : en rez-de-chaussée

Couvrements : béton en couvrement

Type(s) de couverture : terrasse

### **Typologies et état de conservation**

État de conservation : désaffecté

## Statut, intérêt et protection

Intérêt de l'œuvre : vestiges de guerre  
Statut de la propriété : propriété privée

## Références documentaires

### Documents figurés

- **Karte der Bahnen im Bereiche des III B.A.K** [carte du réseau ferroviaire allemand], daté du 23/02/1917 (Bayerisches Hauptstaatsarchiv, München, Deutschland ; Inf. Div. (WK) 8268-1).
- **Schéma d'acheminement des matériaux de construction au 23/02/1917** (Bayerisches Hauptstaatsarchiv, Munich ; 6. Bayer Reserve Division Bd. 20-76).
- **Plan allemand daté du 03/02/1916** (Bayerisches Hauptstaatsarchiv, Munich ; Inf. Div. (WK) 8111-3).
- **Plan allemand du 24/04/1916** (Bayerisches Hauptstaatsarchiv, Munich ; Pioniere Hoehere Staebe (WK) 118-3).
- **Photographie aérienne du 22/08/1918** (Imperial War Museum, Londres ; 32955).

## Illustrations

Carte du réseau ferroviaire et des dépôts de marchandises (Karte der Bahnen im Bereiche des III B.A.K). Le parc à matériaux qui nous occupe se trouve en position IIa à Fromelles  
IVR32\_20175900445NUCA

Schéma d'acheminement des matériaux de construction au 23/02/1917. Le parc à matériaux y est matérialisé par la mention Übernahmestelle RIR 21  
IVR32\_20175900352NUCA

Extrait d'un plan allemand du 03/02/1916. Le parc à matériaux n'y figure pas (délimitation future visualisée par un carré rouge). En A et B, la future position des deux vestiges.  
IVR32\_20175900443NUCA

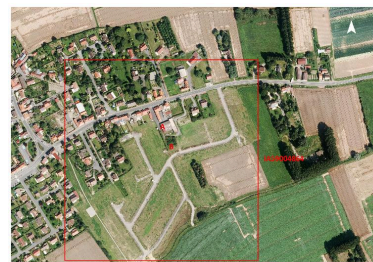
Extrait d'un plan allemand du 24/04/1916. Le parc à matériaux y est ébauché (délimitation future visualisée par un carré rouge). En A et B, la future position des deux vestiges. On note, au nord, la mention d'un régiment.

Phot. Jean-Marc Ramette  
IVR32\_20175900444NUCA



Le parc à matériaux sur une photographie aérienne du 22/08/1918. On remarque l'importance, en terme d'emprise et de nombres de bâtiments, du parc. Au nord, le cantonnement du régiment. Marqués A et B, les deux vestiges qui nous occupent.

Phot. Jean-Marc Ramette  
IVR32\_20165901409NUCA



Photographie aérienne de 2014. En rouge, l'emprise de l'ancien parc à matériaux. On note le réseau viaire d'un lotissement à venir. En A, la guérite casematée. En B, un ouvrage de cantonnement aujourd'hui détruit.

Phot. Jean-Marc Ramette  
IVR32\_20165901410NUCA



Guerite casematée  
(Bat. A) vers l'ouest  
Phot. Jean-Marc Ramette  
IVR31\_20145904722NUCA



Guerite casematée (Bat.  
A) vers le nord ouest  
Phot. Jean-Marc Ramette  
IVR31\_20145904723NUCA



Guerite casematée (Bat. A).  
Entrée sur l'élévation sud  
Phot. Jean-Marc Ramette  
IVR32\_20165901416NUCA



Guerite casematée (Bat. A).  
Détail de l'élévation sud  
Phot. Jean-Marc Ramette  
IVR31\_20145904725NUCA



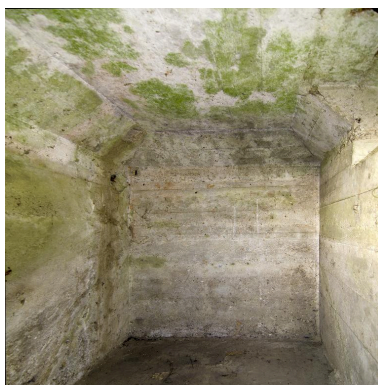
Guerite casematée (Bat.  
A). Elévation ouest  
Phot. Jean-Marc Ramette  
IVR31\_20145904724NUCA



Guerite casematée (Bat. A). Vue  
de trois-quarts arrière, vers sud-est  
Phot. Jean-Marc Ramette  
IVR31\_20145904726NUCA



Guerite casematée (Bat.  
A). Elévation nord  
Phot. Jean-Marc Ramette  
IVR31\_20145904727NUCA



Guerite casematée (Bat.  
A). Vue intérieure du  
mur nord (au grand angle)  
Phot. Jean-Marc Ramette  
IVR32\_20165901411NUCA



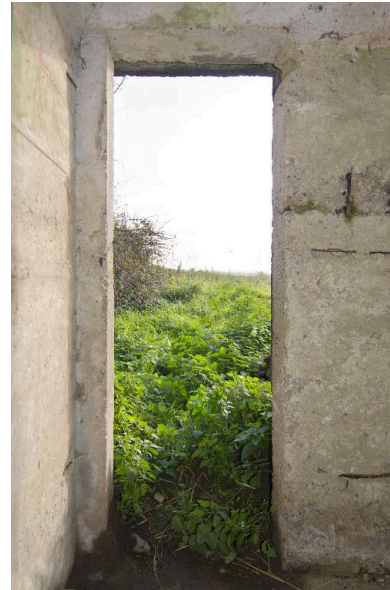
Guerite casematée (Bat. A).  
Vue intérieure de l'ouverture  
située dans l'élévation est  
Phot. Jean-Marc Ramette  
IVR32\_20165901414NUCA



Guérite casematée (Bat. A).  
Vue intérieure de l'ouverture  
située dans l'élévation est  
Phot. Jean-Marc Ramette  
IVR32\_20165901412NUCA



Guérite casematée (Bat. A).  
Depuis l'intérieur : Ouverture  
d'aération dans le mur ouest  
Phot. Jean-Marc Ramette  
IVR32\_20165901413NUCA



Guérite casematée (Bat.  
A). L'entrée, vers le sud  
Phot. Jean-Marc Ramette  
IVR32\_20165901415NUCA



Guérite casematée (Bat. A), dans  
le fond, depuis le couvrement de  
la casemate à personnel (Bat. B)  
Phot. Jean-Marc Ramette  
IVR31\_20145904721NUCA



Casemate à personnel (Bat. B)  
Phot. Jean-Marc Ramette  
IVR31\_20145904720NUCA



Casemate à personnel (Bat. B)  
Phot. Jean-Marc Ramette  
IVR31\_20145904719NUCA

## Dossiers liés

### Dossiers de synthèse :

Les ouvrages fortifiés de la première guerre mondiale : le Champ de bataille des Weppes - dossier de présentation (IA59005044)

### Oeuvre(s) contenue(s) :

Auteur(s) du dossier : Jean-Marc Ramette

Copyright(s) : (c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

Carte du réseau ferroviaire et des dépôts de marchandises (Karte der Bahnen im Bereiche des III B.A.K). Le parc à matériaux qui nous occupe se trouve en position IIa à Fromelles

Référence du document reproduit :

- **Karte der Bahnen im Bereiche des III B.A.K** [carte du réseau ferroviaire allemand], daté du 23/02/1917 (Bayerisches Hauptstaatsarchiv, München, Deutschland ; Inf. Div. (WK) 8268-1).

IVR32\_20175900445NUCA

(c) Bayerisches Hauptstaatsarchiv, München, Deutschland ; (c) Région Hauts-de-France - Inventaire général  
reproduction interdite

Schéma d'acheminement des matériaux de construction au 23/02/1917. Le parc à matériaux y est matérialisé par la mention Übernahmestelle RIR 21

Référence du document reproduit :

- **Schéma d'acheminement des matériaux de construction au 23/02/1917** (Bayerisches Hauptstaatsarchiv, Munich ; 6. Bayer Reserve Division Bd. 20-76).

IVR32\_20175900352NUCA

(c) Bayerisches Hauptstaatsarchiv, München, Deutschland ; (c) Région Hauts-de-France - Inventaire général reproduction interdite

Extrait d'un plan allemand du 03/02/1916. Le parc à matériaux n'y figure pas (délimitation future visualisée par un carré rouge). En A et B, la future position des deux vestiges.

Référence du document reproduit :

- **Plan allemand daté du 03/02/1916** (Bayerisches Hauptstaatsarchiv, Munich ; Inf. Div. (WK) 8111-3).

IVR32\_20175900443NUCA

(c) Bayerisches Hauptstaatsarchiv, München, Deutschland ; (c) Région Hauts-de-France - Inventaire général  
reproduction interdite

Extrait d'un plan allemand du 24/04/1916. Le parc à matériaux y est ébauché (délimitation future visualisée par un carré rouge). En A et B, la future position des deux vestiges. On note, au nord, la mention d'un régiment.

Référence du document reproduit :

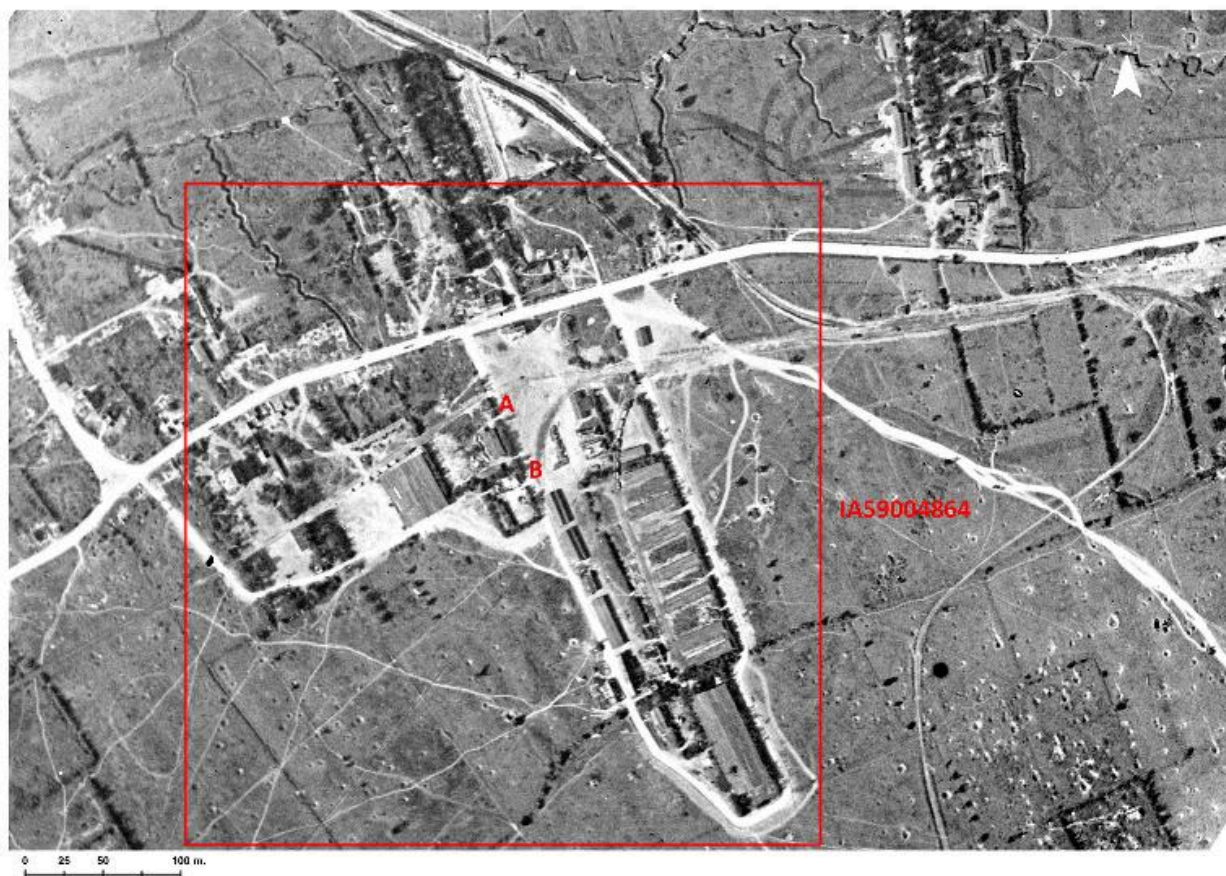
- **Plan allemand du 24/04/1916** (Bayerisches Hauptstaatsarchiv, Munich ; Pioniere Hoehere Staebe (WK) 118-3).

IVR32\_20175900444NUCA

Auteur de l'illustration : Jean-Marc Ramette

(c) Bayerisches Hauptstaatsarchiv, München, Deutschland ; (c) Région Hauts-de-France - Inventaire général  
reproduction interdite





Le parc à matériaux sur une photographie aérienne du 22/08/1918. On remarque l'importance, en terme d'emprise et de nombres de bâtiments, du parc. Au nord, le cantonnement du régiment. Marqués A et B, les deux vestiges qui nous occupent.

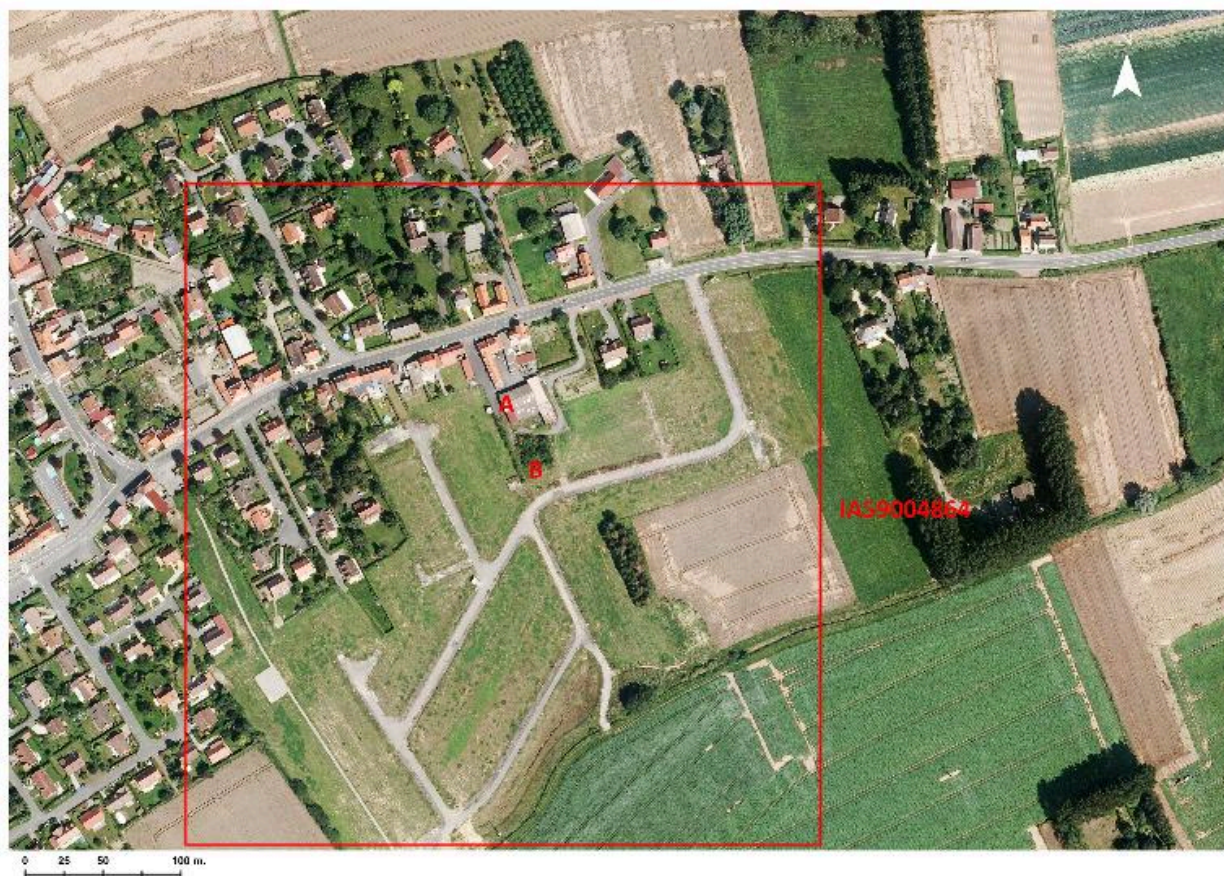
Référence du document reproduit :

- **Photographie aérienne du 22/08/1918** (Imperial War Museum, Londres ; 32955).

IVR32\_20165901409NUCA

Auteur de l'illustration : Jean-Marc Ramette

(c) Imperial War Museum, London, United-Kingdom ; (c) Région Hauts-de-France - Inventaire général  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Photographie aérienne de 2014. En rouge, l'emprise de l'ancien parc à matériaux. On note le réseau viaire d'un lotissement à venir. En A, la guérite casematée. En B, un ouvrage de cantonnement aujourd'hui détruit.

IVR32\_20165901410NUCA

Auteur de l'illustration : Jean-Marc Ramette

Date de prise de vue : 2014

(c) IGN ; (c) Région Hauts-de-France - Inventaire général  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Guérite casematée (Bat. A) vers l'ouest

IVR31\_20145904722NUCA

Auteur de l'illustration : Jean-Marc Ramette

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Guérite casematée (Bat. A) vers le nord ouest

IVR31\_20145904723NUCA

Auteur de l'illustration : Jean-Marc Ramette

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Guérite casematée (Bat. A). Entrée sur l'élévation sud

IVR32\_20165901416NUCA

Auteur de l'illustration : Jean-Marc Ramette

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Guérite casematée (Bat. A). Détail de l'élévation sud

IVR31\_20145904725NUCA

Auteur de l'illustration : Jean-Marc Ramette

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Guérite casematée (Bat. A). Elévation ouest

IVR31\_20145904724NUCA

Auteur de l'illustration : Jean-Marc Ramette

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Guérite casematée (Bat. A). Vue de trois-quarts arrière, vers sud-est

IVR31\_20145904726NUCA

Auteur de l'illustration : Jean-Marc Ramette

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation





Guérite casematée (Bat. A). Elévation nord

IVR31\_20145904727NUCA

Auteur de l'illustration : Jean-Marc Ramette

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Guérite casematée (Bat. A). Vue intérieure du mur nord (au grand angle)

IVR32\_20165901411NUCA

Auteur de l'illustration : Jean-Marc Ramette

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Guérite casematée (Bat. A). Vue intérieure de l'ouverture située dans l'élévation est

IVR32\_20165901414NUCA

Auteur de l'illustration : Jean-Marc Ramette

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



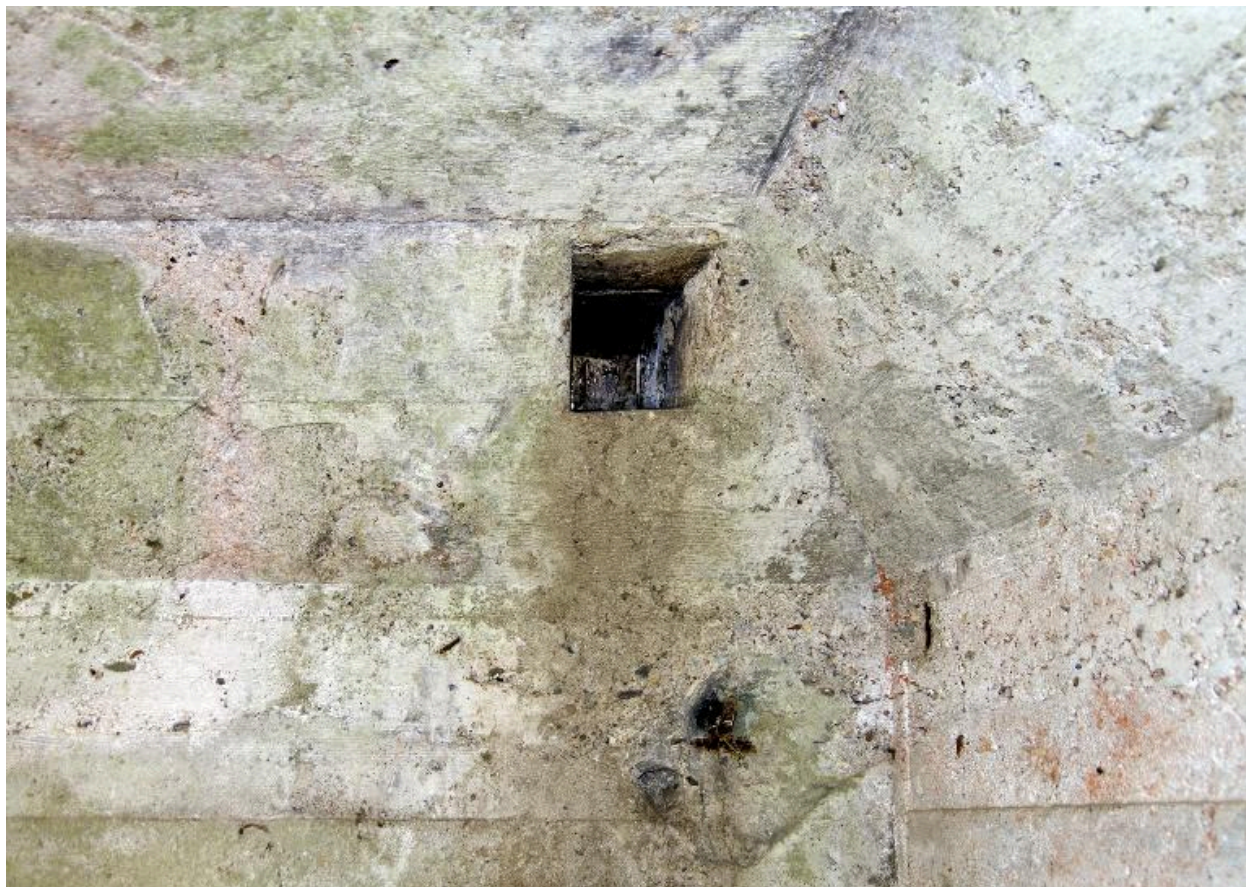
Guérite casematée (Bat. A). Vue intérieure de l'ouverture située dans l'élévation est

IVR32\_20165901412NUCA

Auteur de l'illustration : Jean-Marc Ramette

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Guérite casematée (Bat. A). Depuis l'intérieur : Ouverture d'aération dans le mur ouest

IVR32\_20165901413NUCA

Auteur de l'illustration : Jean-Marc Ramette

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Guérite casematée (Bat. A). L'entrée, vers le sud

IVR32\_20165901415NUCA

Auteur de l'illustration : Jean-Marc Ramette

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Guérite casematée (Bat. A), dans le fond, depuis le couvrement de la casemate à personnel (Bat. B)

IVR31\_20145904721NUCA

Auteur de l'illustration : Jean-Marc Ramette

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Casemate à personnel (Bat. B)

IVR31\_20145904720NUCA

Auteur de l'illustration : Jean-Marc Ramette

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation





Casemate à personnel (Bat. B)

IVR31\_20145904719NUCA

Auteur de l'illustration : Jean-Marc Ramette

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation